



**Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en  
Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC) volet CEMAC  
*SOP 2 P180085***

**Atelier d'examen et validation des outils techniques du volet prix de l'édition 2025/26 de  
l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM)  
27 au 31 janvier 2025 – Douala (Cameroun)**

**Mot de bienvenue de Monsieur Joseph TEDOU,  
Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Cameroun**

- **Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,**
- **Monsieur le Commissaire de l'UEMOA en charge des Politiques Économiques et de la Fiscalité intérieure,**
- **Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque mondiale, ici représenté par Monsieur Prospère BACKINY Y., responsable de projet,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des États de la CEMAC, de l'UEMOA, du Cap-Vert, de la Guinée, et de la Mauritanie,**
- **Mesdames et Messieurs les Experts des Commissions de la CEMAC et de l'UEMOA,**
- **Mesdames et Messieurs les Experts de la Banque Mondiale,**
- **Distingués invités en vos rangs, qualités et grades,**
- **Mesdames et Messieurs,**

En ma qualité de Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Cameroun, pays qui abrite le présent atelier, l'honneur m'échoit de prendre la parole pour vous souhaiter, au nom des Autorités de la République du Cameroun, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en terre camerounaise, particulièrement à Douala, capitale économique.

Avant de poursuivre mon propos, je voudrais adresser mes sincères remerciements aux Autorités de la Commission de la CEMAC, dont son illustre Président nous fait l'honneur d'être des nôtres, pour avoir choisi le Cameroun comme pays hôte de ce premier atelier d'examen et de validation des outils techniques du volet prix de l'édition 2025-2026 de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), conjointement organisé par la CEMAC et l'UEMOA en zone CEMAC ; atelier qui vise le renforcement des capacités et le partage d'expérience entre les pays participants.

Dans cet esprit de partage d'expérience, l'INS du Cameroun a régulièrement participé aux précédentes éditions des opérations EHCVM ; ce qui lui a permis de réaliser la 5<sup>ème</sup> Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM5) de 2021-2022 conformément à la méthodologie et aux outils validés pour les EHCVM. C'est ici le

lieu de remercier les Autorités de l'UEMOA et de la Banque mondiale qui nous ont permis de profiter de ce partage d'expérience.

- **Monsieur le Président de la CEMAC,**
- **Monsieur le Commissaire de l'UEMOA en charge des Politiques Économiques et de la Fiscalité intérieure,**

Votre présence honore les Instituts Nationaux de la Statistique de nos pays et, en même temps, les engage à mieux faire que par le passé, dans les domaines de l'harmonisation des concepts et des méthodologies dans le respect des normes et des nomenclatures officielles, en vue d'assurer la production et la disponibilité à temps des données et des indicateurs statistiques de qualité pour éclairer les choix des politiques et programmes d'intégration régionale, leur élaboration et leur mise en œuvre coordonnée. Cette qualité statistique devra également répondre "*aux besoins de la surveillance multilatérale, de la politique monétaire et des politiques sectorielles*", tel que présenté à l'alinéa 1 du point 13 du Communiqué Final du Sommet des Chefs d'État de la CEMAC, tenu à Yaoundé, le 16 décembre 2024.

- **Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,**
- **Monsieur le Commissaire de l'UEMOA en charge des Politiques Économiques et de la Fiscalité intérieure,**
- **Chers participants,**
- **Mesdames et Messieurs,**

À présent, je voudrais solennellement vous annoncer que le Cameroun a procédé à la signature de l'Accord de financement du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO), le 20 janvier 2025, par Monsieur le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). La signature du Directeur Général de l'INS est intervenue le 24 janvier 2025. Il convient de souligner que la signature du Décret présidentiel N° 2025/010 du 08 janvier 2025, qui habilite les deux signataires

susvisés (le MINEPAT et le DG/INS), est l'acte juridique essentiel qui marque l'entrée en vigueur de l'Accord.

Je profite de ma prise circonstancielle de parole **pour exprimer ma très profonde gratitude au Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, pour cette forte et précieuse mobilisation financière au profit de l'ensemble du Système National d'Information Statistique (SNIS), après la modernisation du cadre institutionnel et réglementaire engagée depuis juillet 2020 par la nouvelle Loi statistique et en décembre 2021 par le Décret d'application de ladite Loi.**

Cette habilitation du Président de la République est pour nous, acteurs du SNIS, l'expression de sa volonté politique très forte en faveur d'un système statistique officiel performant au service du développement durable du Cameroun. Ma gratitude s'adresse en outre au Gouvernement pour toutes les actions diligentes ayant abouti à cette signature.

C'est également le lieu de remercier l'équipe dédiée de la Banque mondiale qui nous a accompagnés sans relâche pour le franchissement des différentes étapes de la procédure. Nous comptons sur cette collaboration pour accélérer l'atteinte des prochaines étapes des décaissements et de mise en œuvre du Projet dans ses différentes composantes.

Avec l'entrée en vigueur de l'Accord, il nous reste à œuvrer activement à la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement ; ce qui ouvrira la voie à la mobilisation effective des fonds pour financer les activités inscrites dans le document du Projet. Grâce à cette mise en œuvre, le Cameroun va poursuivre le renforcement et l'amélioration de la capacité de son SNIS dans le respect de l'assurance qualité, et du cadre commun et harmonisé de production statistique.

Il faut le relever pour le souligner qu'ayant accédé depuis près de deux décennies au Système Général de Diffusion des Données amélioré (SGDD-a), l'ambition actuelle du Cameroun est son éligibilité à l'horizon 2030 à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI ; Norme plus exigeante et présentant des avantages liés à la transparence et à la qualité des données produites, publiées et affichées selon le calendrier arrêté.

Relativement aux présentes assises, le Cameroun est déterminé à jouer son rôle. Dans cette perspective, les conclusions et les recommandations issues des échanges seront prises en compte pour leur mise en œuvre diligente et efficace.

C'est sur cet engagement technique que je souhaite plein succès à l'atelier.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Joseph TEDOU**

**Directeur Générale de l'INS - Cameroun.**